

Le mag'

Romainville

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ■ DÉCEMBRE 2025

A young child with dark skin and curly hair is sitting on a colorful play mat. The child is wearing a white long-sleeved sweater with large black floral patterns and white leggings. The child is looking upwards and to the right with a joyful expression. The play mat is blue and yellow with various patterns. There are several toys around the child, including a pink and orange rattle, a blue and green toy, and a red toy. The background is a bright, colorful play area with green and yellow fabric.

**PETITE
ENFANCE
GRANDES
AMBITIONS**

Marché de Noël



© Dagmara BOJENKO

Produits du terroir, cadeaux, piste de luge, stand maquillage, séance photo avec le Père Noël, Boum à rollers, restauration... un week-end animé pour se retrouver avant les fêtes.

Vend. 5/12

18h
Inauguration et illuminations du sapin

■ Place de la Laïcité

19h

Chorale romainvilloise « Et si on chantait ! » autour du sapin. Pop, comédie musicale et chanson française avec Martineke Kooistra, cheffe de chœur

■ Place de la Laïcité

18h-21h

Marché paysan

■ Place de la Laïcité

Sam. 6/12

10h-20h
Stand maquillage, atelier boules de Noël, sablés de Noël

■ Salle du conseil de l'Hôtel de Ville

11h30, 14h30 et 17h30
Déambulation d'un troupeau d'oies

■ Place de la Laïcité

14h-18h

Séance photo avec le Père Noël et boîte aux lettres pour déposer sa liste

■ Square de l'église

17h-18h30

Boom des enfants à rollers (non fournis)

■ Foyer extérieur du Pavillon

Dim. 7/12

10h-18h
Stand maquillage, atelier boules de Noël

■ Salle du conseil de l'Hôtel de Ville

11h30, 14h30 et 16h30
Déambulation d'un troupeau d'oies

■ Place de la Laïcité

13h-17h

Séance photo avec le Père Noël et boîte aux lettres pour déposer sa liste

■ Square de l'église

16h-17h

Spectacle « Krakakuk »

■ Le Pavillon (5 € - de 12 ans, 8 € tarif réduit, 12 € plein tarif)

17h

Tirage de la tombola

■ Place de la Laïcité

Et tout au long du week-end...

25 châlets à découvrir

> Vendredi 5 de 18h à 21h
> Samedi 6 de 10h à 20h
> Dimanche 7 de 10h à 18h

■ Place de la Laïcité

Piste de luge

(à partir de 4 ans)

> Vendredi 5 de 18h à 21h
> Samedi 6 de 10h à 12h30 et de 14h à 20h
> Dimanche 7 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

■ Allée de l'ancien château

Ferme pédagogique

> Vendredi 5 de 18h à 21h
> Samedi 6 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 20h
> Dimanche 7 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

■ Square de l'église

Pop-up store Arty

> Vendredi 5 décembre de 18h à 21h
> Samedi 6 décembre de 13h à 20h
> Dimanche 7 décembre de 11h à 18h

■ Salon d'honneur et salle des mariages de l'Hôtel de Ville

Dim. 7/12

De 10h à 18h
Brocante de Noël à l'Ehpad
Foire aux jouets, créations uniques, design et culinaires, photos souvenirs avec le Père Noël, tombola, crêpes, gaufres, chocolat et vin chaud.

■ Ehpad Léopold Bellan
6/8 rue des Coudes Cornettes

Lun. 8/12

À 20h15
Avant-première
Elle entend pas la moto

Ciné-rencontre avec Manon Altazin, protagoniste principale du film, modéré par Barbara Fougère, spécialiste des représentations de la surdité, et Sébastien Picout, éducateur spécialisé et critique de cinéma sourd - rencontre traduite en LSF et vélotypie.

■ Cinéma Le Trianon

2 place Carnot
Tarif unique : 4 €
Informations :
cinema.trianon@est-ensemble.fr
ou 01 83 74 56 00

Mer. 10/12

À 15h30
Conte

Rosso a più non posso
Une revisite de célèbres contes dans des versions inattendues et pleines d'humour. Entre récit en italien et fantaisie, ces histoires détournées offrent leur lot de surprises et de gourmandise.

■ Médiathèque Romain Rolland

7 rue Albert-Giry
Dès 4 ans
Informations et réservation :
mediathèque@ville-romainville.fr
ou 01 71 86 60 16

Jeu. 11/12

À 19h
Conseil municipal

■ Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

À 20h30

Concert de David Lafore
Vu en première partie d'Alain Bashung ou Brigitte Fontaine, l'auteur-compositeur-interprète pratique un humour décalé, un joyeux sens de la dérision, une poésie lunaire, teintée de groove.

■ Larocafé

74 avenue Gaston Roussel
Entrée libre



© Alexandra YONNET

Ven. 12/12

À 19h30
Soirée Cabaret
My little love cabaret!

Sonia Bester et la compagnie MadameLune proposent une soirée cabaret pétillante. Guidés par Géraldine Martineau et ses complices, les artistes célèbrent l'amour, le rire et la liberté à travers chansons, burlesque et fantaisie.

■ Le Pavillon

28 av. Paul Vaillant-Couturier
Tout public
Tarifs : 12 € (plein), 8 € (réduit), 5 € (- de 12 ans), 3 € (accès culture)
Informations :
contact.lepavillon@ville-romainville.fr



© Christophe RAYNAUD DE LAGE

Sam. 13/12

De 10h à 17h
Marché de Noël des producteur-riche-s & créateur-riche-s culinaires

Découvrez des acteur-riche-s du territoire engagé-e-s dans la transition alimentaire et solidaire et dénicher des cadeaux originaux pour les fêtes.

■ Cité Maraîchère

6 rue Albert Giry
Tout public
Informations :
contact@lacitymaraichere.com

De 11h à 12h
Club Maraîchage : marché de Noël des producteur-riche-s & créateur-riche-s culinaires

Un jeu de piste en famille pour découvrir les trésors des producteur-riche-s locaux-ales.

■ Cité Maraîchère

6 rue Albert Giry
Dès 10 ans
Inscriptions :
contact@lacitymaraichere.com

À 12h30

Think Tank Philo Climat
Faut-il lutter, s'adapter, ou minimiser l'impact de la crise climatique ?

Discussion philosophique et exploration conviviale autour d'un brunch partagé.

■ Maison de la Philo

28 av. Paul Vaillant-Couturier
Informations et inscriptions :
maisondelaphilo@ville-romainville.fr
ou au 01 71 86 60 20

De 14h à 18h30

Féerie des Trois-Communes
Animations pour tout-e-petit-e-s et grand-e-s, structures gonflables, ateliers manuels, spectacles.

■ Rue du Chemin-Vert

De 16h à 18h
Café-Philo: Intelligence Artificielle et musique

■ Conservatoire Nina Simone
79 av. du Président Wilson
Entrée libre
Informations : 01 83 74 57 75

À 17h

Déambulation de lanternes
■ Centre social Nelson Mandela
6 rue Pierre Brosolette
Information : 01 49 20 93 67

Dim. 14/12

À 8h30
Randonnée et marché de Noël de Pro vins

Découverte de la cité médiévale ainsi que son marché de Noël.

■ Départ place de la Laïcité

Informations et inscriptions :
01 49 15 56 20
direction.sports@ville-romainville.fr
ou sur ville-romainville.fr
Démarches en ligne

Mer. 17/12

À 20h
Le Conservatoire au Pavillon

Les ensembles et les orchestres du Conservatoire Les Lilas-Romainville présentent le travail mené au cours du premier trimestre.

■ Le Pavillon

28 avenue Paul Vaillant-Couturier
Tout public
Entrée libre

Dim. 4/01

À 10h30
Ciné-brioche
Les Petits Gourmands

Avant le film, accueil gourmand dans le hall du cinéma pour toute la famille.

■ Cinéma Le Trianon

2 place Carnot
Tarif unique : 4 €
Informations :
cinema.trianon@est-ensemble.fr
ou 01 83 74 56 00



© DR

Mar. 6/01

À 19h
Avant-première surprise
Vous découvrirez le titre du film en début de séance.

■ Cinéma Le Trianon

2 place Carnot
Tarif unique : 4 €
Informations :
cinema.trianon@est-ensemble.fr
ou 01 83 74 56 00



Retrouvez toute l'info de Romainville sur www.ville-romainville.fr

Mensuel réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Romainville
Place de la Laïcité - 93230 Romainville
Direction de la publication : François DECHY
Rédactrice en chef : Johanna BRINET
Rédaction : Marie BORGINI, Bérengère CORTAIX, Magali HAMARD, Ariane SEVRAIN
Conception Maquette : Gersende HURPY, Nathalie LINDER
Photographes : Laetitia d'ABOUILLE, Raphaël BEHAR, Dagmara BOJENKO, Élodie PONSAUD, Georges RIOUAL

Mensuel imprimé par Imprimerie RAS
Dépôt légal : DÉCEMBRE 2025

Jeu. 4/12

À 20h30
Ciné-Fil
The Holiday

Ambiance cosy pour tricoter, ou crocheter, tout en profitant de cette comédie romantique signée Nancy Meyers!

■ Cinéma Le Trianon

2 place Carnot
Tarif unique : 4 €
Informations :
cinema.trianon@est-ensemble.fr
ou 01 83 74 56 00

Sam. 6/12

À 11h
Concert
Que jouent-elles ?

Une histoire de la guitare et de son répertoire à travers les représentations picturales. Avec les élèves des classes de guitare du Conservatoire.

■ Conservatoire Nina Simone

79 av. du Président Wilson
Entrée libre
Informations : 01 83 74 57 75

À 15h et 16h30

Récit musical
Tèmpi tèmtoa

Ce spectacle poétique et musical célèbre la tendresse et la complicité qui se tissent entre la-le tout-e-petit-e et sa famille.

■ L'Annexe

45 av. de Verdun
Dès 6 mois
Informations et inscription :
annexeromainville.com

Plaine centrale Cachin : bilan de la consultation

Par mesure de sécurité, la structure de jeux de la Plaine centrale Marcel Cachin a été démontée à la mi-septembre. La Ville proposera un nouvel aménagement s'appuyant sur le bilan de la consultation avec les Romainvillois-es qui a eu lieu en octobre.

Depuis juin 2019, le « Cube », un espace de jeux composé d'une base en bois, de passerelles et d'un toboggan, constituait le cœur de la Plaine centrale Marcel Cachin. Suite à une usure prématurée de la structure, à des dégradations répétées et malgré de nombreuses réparations, celle-ci a dû être démontée à la mi-septembre pour des raisons de sécurité. Un projet de remplacement des jeux et d'amélioration de la plaine a été lancé. Plusieurs enjeux ont été identifiés : un jeu multifonctionnel pour enfants et adolescents, une offre destinée aux 0-3 ans, le tout écologique, robuste et accompagné d'un aménagement paysager. Il s'agit également d'améliorer le confort de la plaine, avec des assises aux abords des jeux, en réduisant les surfaces minérales, d'apporter de la fraîcheur avec la végétation et via la gestion de l'eau. Pour mener à bien ce projet, les habitant-e-s ont été consulté-e-s en octobre dernier (deux temps d'échanges sur l'espace public et cinq rencontres dans les équipements alentours).

173 personnes interrogées

Plus de la moitié des 173 personnes interrogées fréquentent plusieurs fois par semaine la plaine centrale Cachin et une grande majorité pour l'aire de jeux qui était appréciée à 54% et très appréciée à 42%. Parmi les propositions les plus plébiscitées pour remplacer le Cube, citons l'augmentation du nombre de balançoires et toboggans pour tous les âges et une aire de jeux par tranches d'âge pour mieux l'adapter aux besoins (jeux à sensations pour les plus grand-e-s, travail de l'équilibre pour les petit-e-s...). Pour améliorer le reste de l'aire de jeux, il a été suggéré de faire un espace pour les 0-3 ans en travaillant les jeux de textures, installer un sol souple,



clôturer l'aire des plus petit-e-s, intégrer un espace de pratique libre en lien avec l'espace des brumisateurs. Pour le confort et la végétation de la plaine, il a été proposé d'installer davantage de tables de pique-nique et d'assises, de planter des arbres notamment fruitiers et des ombrières végétalisées pour créer davantage d'ombre.

Des propositions engageantes

D'autres propositions très engageantes vont plus loin dans la démarche de réaménagement de l'espace : implantation d'un skate park, installation de paniers de basket, kiosque pour abriter des activités par temps de pluie, présence d'un food truck etc. Toutes les idées ne pourront voir le jour simultanément dans un espace contraint, aussi une étude de faisabilité suivra afin de définir les orientations du projet et de répondre intelligemment aux principales attentes. La conception détaillée des

Calendrier

Avant fin 2025

- > bilan de la consultation et analyse technique
- > désignation de la maîtrise d'œuvre

En janvier-février 2026

- > conception détaillée des jeux

À partir de mars 2026

- > préparation du site
- > travaux

Avant les vacances d'été 2026

- > livraison de l'aire de jeux

jeux sera établie en janvier-février 2026 pour des travaux à partir de mars et une livraison avant l'été 2026.

Plus d'infos
demolocale@ville-romainville.fr
 Bilan complet disponible sur le site ville-romainville.fr

Marché des Bas-Pays : c'est parti !

Le marché des Bas-Pays a ouvert le 7 novembre dernier, avec succès, place de l'Horloge. Les Romainvillois-es disposent désormais d'une offre commerciale étoffée et d'un nouveau lieu de convivialité.

Il est 11h, ce vendredi 7 novembre, place de l'Horloge. Munis de leur cabas, ils sont déjà quelques-uns à arriver, dès l'ouverture, pour découvrir les étals du marché des Bas-Pays. Comme Bernard, retraité, qui vient faire le plein de légumes : « ça manquait dans le quartier. Plus besoin d'aller au marché du Centre, qui est un peu loin pour moi. Je m'évite la montée de la rue Paul de Kock ! » Même sentiment pour Angelica, également habitante du quartier : « on l'attendait ce marché. L'horaire est pratique (de 11h à 19h, NDLR) : en tant qu'auto-entrepreneuse, cela me convient parfaitement. » Clémence, résidente aux Bas-Pays depuis 2 ans, est venue soutenir Leïko, la gérante d'une épicerie fine du quartier, qui a installé son stand où elle vend notamment ses sandwiches au pain au levain. « Un marché le vendredi, avec des horaires tardifs, ça évite de faire ses courses le week-end ». Et la jeune femme d'ajouter : « c'est aussi un lieu de rencontres, qui crée du lien. »

Maraîcher-ère-s, fromager-ère-s, traiteur-euse-s...

Les consommateur-ric-e-s avaient le choix entre un fromager, trois stands de fruits et légumes (dont un maraîcher et un vendeur bio), d'épices, d'escargots, des traiteurs (italien, antillais, africain, coréen), un bazar et deux food trucks. « À 11h30, je n'avais déjà plus de sardines », se réjouit Baya, la poissonnière « les ventes ont bien décollé dès l'ouverture. C'est prometteur. Le marché de l'après-midi le vendredi, c'est pas mal pour nous : les mamans viennent faire leurs courses pour ne plus s'en préoccuper le samedi et puis, il y a les gens qui sortent des bureaux et du métro après le travail ». Au stand de Louis Kenel, qui

a l'habitude des marchés parisiens, ça sent bon les accras et les plats créoles : « les client-e-s sont content-e-s, on sent qu'ils l'attendaient ce marché à taille humaine. J'ai dit à une amie charcutière de poser sa candidature. »

Un marché évolutif

« Aujourd'hui, on a seize commerçant-e-s avec lequel-le-s on s'est concertés pour les placements. Un bon nombre ont répondu présent-e-s, séduit-e-s par l'emplacement, l'attractivité du lieu, les places de parking et la structure » précise Mathieu Brochot, placier régisseur de la société Semaco, qui gère le marché. « L'offre est assez exotique et elle va

s'étoffer. En fonction de la demande de la clientèle et du volume de vente, on pourra également doubler les activités, c'est-à-dire avoir deux fromagers etc... ». En attendant, un boucher et un vendeur d'olives proposeront bientôt leurs produits. L'espace devrait également évoluer pour plus de convivialité : « on verra avec la Ville si on peut installer des tables et des chaises, non loin des food trucks pour que les gens puissent s'asseoir et déjeuner. C'est l'objectif d'un marché d'après-midi. »

Marché des Bas-Pays
 Tous les vendredis de 11h à 19h
 Place de l'Horloge



Place des commerces : les travaux avancent !

La place des commerces est en train de se réinventer. Commencée en juin 2025, la première phase du projet vient de s'achever, donnant déjà un nouveau visage au centre-ville. Les travaux concernant l'avenue de Verdun commenceront en avril prochain et s'achèveront fin septembre 2026.

Après consultation des habitant-e-s, la place des commerces est en train de faire peau neuve pour devenir un espace public repensé, permettant un meilleur partage des mobilités. La première phase de travaux concernait l'avenue du Président Wilson et la place des commerces. Elle vient de s'achever

fin novembre pour une livraison en décembre. Pendant toute cette période, tout le génie civil a été réalisé : pose de pavés, bordures en granit, aménagements de surface. Une quinzaine d'arbres et des massifs de vivaces ont été plantés. La place dispose désormais de 400 m² de pavés enherbés, permettant la gestion des eaux pluviales. Elle

est éclairée par deux nouveaux mâts lumineux de huit mètres de haut, ce qui permet d'illuminer toute sa surface.

Rencontre et terrasses

Le kiosque à journaux, qui va quitter l'angle Saint-Germain / avenue de Verdun, et la fontaine à eau seront installés sur la place en décembre.



La place des commerces le 27 novembre.

Propos de commerçant-e-s



Agnès Guillerme
Fleuriste
Suppléments d'âme
avenue de Verdun

“ Il y aura toujours des ajustements à cause des changements de circulation et de stationnement, mais sur le long terme, cette rénovation de la place devrait être positive. Ce qui m'intéresse, c'est l'ambiance générale de la place une fois refaite. Les travaux, c'est toujours pénible, mais on a des échanges réguliers avec les responsables et on obtient des réponses rapidement.”



Roshan Boodhoo
Restaurateur
Le Bouillon
avenue du Président Wilson

“ Si tout n'est pas parfait, la rue avec ses pavés, c'est vraiment pas mal. On aura un bip pour baisser les bornes escamotables qui se trouvent juste devant le restaurant, nos livreur-euse-s pourront se garer facilement. J'aime beaucoup la piétonnisation, ça devrait être bénéfique pour nous.”



Christelle Galiazzo
Boulangère
Boucherie Villenièrre
avenue du Président Wilson

“ Les travaux n'ont pas vraiment eu d'impact sur mon activité. On a hâte que cela se termine mais ils sont plutôt dans les temps et ça se passe relativement bien. Au final, ça fera un bel espace pour les piéton-ne-s. J'ai une clientèle qui habite à proximité, qui vient à pied ou en vélo. Ce sera un peu plus compliqué pour mes client-e-s qui viennent en voiture en revanche.”



Monen Bouchra
Boulangère
Boulangerie L'ÉPI d'or
avenue du Président Wilson

“ Les travaux, personne n'aime ça mais cela donnera une jolie place. Et pour nous c'est bien, car on va pouvoir installer une terrasse avec quelques chaises et des tables pour nos client-e-s.”

Reste à finaliser les deux salons de verdure en janvier 2026 avec la mise en place du mobilier urbain (bancs, assises et autres éléments) en réemploi (à partir de matériaux de récupération). Un nettoyage complet de la place aura lieu à la fin du chantier. Les cafés, boulangeries et restaurants côté avenue du Président Wilson pourront installer leurs terrasses dès janvier 2026. L'absence d'aménagement fixe au centre de la place permettra l'accueil d'événements et de faire de cette place un espace de rencontre et de convivialité. La partie attenante à la place de l'avenue du Président Wilson est désormais fermée à la circulation grâce à des bornes escamotables. Seul-e-s les riverain-e-s, les commerçant-e-s, les véhicules de collecte des ordures ménagères et véhicules de secours sont autorisé-e-s à y circuler.

Phase 2, bientôt enclenchée Les deux placettes rénovées

La phase 2 commencera à partir de début avril prochain. Elle s'achèvera à la fin septembre 2026. Elle concernera l'aménagement de l'avenue de Verdun, entre la rue Saint-Germain et l'avenue du Docteur David Rosenfeld et permettra la création d'un axe cyclable bidirectionnel entre la place Carnot et les Lilas. Des bornes escamotables sont prévues pour fermer l'avenue de Verdun à la circulation lors des jours de marché. Pour un quartier pacifié, la vitesse de circulation automobile sur l'avenue sera limitée à 20km/h. Comme sur l'avenue du Président Wilson et la place des commerces, l'accent sera mis sur la végétalisation, arbres, plantations basses pleine terre et jardinières, en tenant compte des contraintes techniques liées aux réseaux enterrés très présents sur le secteur.

Les deux placettes, qui seront végétalisées et où se tient le marché seront également revues : pendant toute cette période, les marchand-e-s forain-e-s seront déplacé-e-s sur la place des commerces en fonction de l'avancée des travaux. De manière générale, cette rénovation de la place des commerces et des avenues attenantes permettra une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et un nivellement de 2 cm pour marquer les changements d'espaces de manière douce. Le stationnement sera maîtrisé avec la mise en place de stationnements à durée limitée : 2 places rue Saint-Germain, 2 places rue Émile Genevoix et 2 places avenue du Docteur David Rosenfeld.

Informations ville-romainville.fr
rubrique Grands projets / Place des commerces

Cadeaux de Noël: et si on achetait local ?

Noël approche à grands pas et vous n'avez pas encore fait vos achats de Noël ? Et pourquoi ne pas tenter de trouver votre bonheur dans les boutiques de Romainville ? Entre commerces de bouche ou d'artisanat, magasins culturels et centres de bien-être, vous avez l'embarras du choix.

Au lieu de courir dans les grands magasins ou de scroller sur un site de vente en ligne, il y a l'option de l'achat local pour les cadeaux de Noël. « À Romainville, les commerçant-e-s se mobilisent pour créer un bel achalandage. Pour les commerces alimentaires, par exemple, ce sont des produits frais, de qualité, souvent locaux » explique Agnès Guillaume, vice-présidente de AsCAR cœur de Ville, l'association des commerçant-e-s et artisan-e-s du centre-ville. « Acheter chez nous, c'est soutenir non seulement les commerçant-e-s et leurs salarié-e-s, mais aussi toute une filière locale. En tant que fleuriste, je travaille beaucoup avec la fleur française, et ma voisine, la bouchère avec des produits traçables et de qualité. Tout cela forme un ensemble cohérent qui profite à tou-te-s... »

Livres, massages, bijoux...

Une envie de livre ou d'une bande-dessinée ? Nul besoin d'aller dans une enseigne ou sur un site de vente bien connus : il existe plusieurs librairies à Romainville et avec le prix unique du livre, vous ne paierez pas plus cher et, au passage, vous bénéficierez de conseils d'un-e expert-e. Et pourquoi pas un bon-cadeau pour l'un des spas de la ville ? Chocolaterie, pâtisserie, boucherie, épicerie fine... Romainville n'est pas en reste en termes de commerces de bouche. La ville compte également des boutiques de vêtements, de bijoux et des concept-stores : de quoi vous donner des idées et satisfaire toutes vos envies. Des achats-plaisir mais aussi pour la bonne cause : « les commerces locaux permettent de maintenir la vie économique et sociale du centre-ville souvent malmené. Ils sont essentiels à la vitalité d'une commune ».



Christelle Galiazzi et Agnès Guillaume.

Ensemble, on est plus forts

L'an passé, ces boutiques et magasins étaient localisés sur des affiches-plans imaginés et placés en centre-ville par l'association qui couvre le plateau, de Carnot à Gagarine, République, jusqu'à la mairie. Comme un circuit en quelque sorte pour les consommateur-ric-e-s. L'association avait également prévu des poneys (pour des promenades), qui feront peut-être leur retour ainsi que d'autres animations. Pour les consommateur-ric-e-s, les courses ne se limitent pas au centre-ville : n'hésitez pas à aller à la rencontre des commerçant-e-s et artisan-e-s des Bas-Pays et des Trois-communes.

Contact :

AsCAR cœur de Ville chez Supplément d'Âme, 91 av. du Président Wilson
ascar-cdv@gmail.com

Romainville, un Coquelicot d'or

Au 2^e étage de la tour Eiffel mercredi 5 novembre, quinze communes du Grand Paris, dont Romainville, ont reçu les Coquelicots d'or du programme "Centres-villes vivants", créés par l'association Centre-ville en mouvement. Cette distinction récompense l'engagement de la Ville pour un centre-ville vivant, attractif et durable, au service du dynamisme économique, culturel et du lien social. Une belle récompense pour le travail accompli et un encouragement pour l'avenir.



La citoyenneté, c'est pas que pour les grand-e-s !

Les nouveaux-elles ambassadeur-ric-e-s du Conseil municipal des enfants ont reçu leur écharpe lors d'une séance plénière le 19 novembre dernier. C'est le début d'une belle aventure citoyenne pour ces petit-e-s Romainillois-es, élèves de CM1.

J' voilà pourquoi Nina, 9 ans, élève à l'école Henri Barbusse, a voulu se présenter au Conseil municipal des enfants. Comme dix-sept autres nouveaux-elles ambassadeur-ric-e-s, elle arbore son écharpe qu'elle a reçue le 19 novembre, la veille de la journée internationale des droits de l'enfant. Pour en arriver là, tou-te-s ces élèves de CM1, qui siègeront au Conseil jusqu'en 6^e, ont posé leur candidature au sein de leur école et ont été tiré-e-s au sort. Un garçon et une fille de chaque établissement, c'est normalement le principe de sélection, or cette année il y a eu davantage de candidatures féminines. Pendant trois ans, elles et ils seront éduqué-e-s à la citoyenneté, apporteront leurs pierres au quotidien des Romainillois-e-s avec l'élaboration d'un diagnostic des besoins, une étude de faisabilité, un phasage et la réalisation des idées proposées.

Végétalisation, rencontres sportives...

L'an passé, le Conseil municipal des enfants, qui compte également dix-huit CM2 et huit 6^e aidés par des animateur-ric-e-s référent-e-s, n'a pas chômé : parmi les projets validés en mai 2025, figurent des rencontres sportives inter-centres de loisirs et inter-villes, la mise en place d'ateliers de sensibilisation sur le temps méridien, un budget pour des boîtes à livres et de jeux pour les écoles et la végétalisation des cours de récréation. « Mettre un peu de nature en ville », c'est également l'une des préoccupations des nouveaux-elle-s arrivant-e-s. « J'aimerais bien qu'on mette des plantes, des animaux dans les parcs », souligne Soren, 9 ans et demi, scolarisé à Fraternité. Tao, 9 ans, en CM1 et plusieurs fois délégué de classe à Henri Barbusse voudrait « des décorations dans la ville, des espaces verts et des activités sportives. »

Une année riche

Les enfants du Conseil seront mis à contribution pour la transformation de la Plaine centrale Marcel Cachin (voir page 4). « J'aimerais bien une toile d'araignée ! », propose déjà Nina. Ils participeront à l'installation de cinq jardinières qui seront installées à proximité des écoles Fraternité et Jeanne Gallèpe, rencontreront les bénévoles en charge des boîtes à livres et auront leur mot à dire sur la cour de récréation de la nouvelle école des Bas-Pays et des espaces publics alentour. Tout au long de l'année, ils seront appelés à participer aux événements de la commune (rencontre avec les élu-e-s le 14 janvier). En mai 2026, au moment du vote des projets, ils échangeront sur leur travail avec les membres du Conseil des enfants de Bobigny ou de Noisy-le-Sec. Également sur leur agenda : la visite du Sénat, pour voir comment travaillent les grand-e-s. Une année riche en perspective.

(Re)garder la nature

En lien avec le Museum national d'Histoire naturelle, la Cité Maraîchère inaugure cette année un nouveau parcours pour sensibiliser les enfants à la nature qui les entoure.



Observer la nature urbaine et contribuer à la connaissance du vivant. C'est ce que propose le nouveau parcours lancé cette année par la Cité Maraîchère, à destination des scolaires de Romainville (mais pas seulement). Concocté en partenariat avec Aurélien Judic, Romainvillois, écologue-doctorant au Museum national d'Histoire naturelle (MNHN), celui-ci s'articule autour des protocoles de sciences participatives de Vigie-Nature École, porté par le MNHN. Qu'est-ce que c'est ? Une méthode qui invite les enfants à observer la biodiversité et à suivre une démarche scientifique en partageant les données collectées avec les chercheur-euse-s du Museum.

Lancé en 1989, Vigie-Nature est le résultat d'un triple constat : un effondrement de la biodiversité, une baisse de confiance dans la science par méconnaissance de la méthode scientifique et un manque de données nécessaires à la recherche écologique. Des parcours participatifs ont donc été créés pour tous les publics (du profane au naturaliste confirmé, en passant par les jardi-

nier-ère-s, les agriculteur-riche-s et les professeur-e-s), pour permettre à chacun-e de se familiariser avec la biodiversité et participer à sa préservation.

Les enfants et la nature : une dépendance vertueuse

« Plus on propose aux enfants de faire l'expérience de la nature, plus ils sont en mesure de la protéger », dit Aurélien Judic, qui a co-construit le parcours à destination des jeunes Romainvillois-es avec la Cité Maraîchère. Et d'ajouter « il est primordial qu'un enfant passe un maximum d'heures à l'année dehors ; or les enfants passent de moins en moins de temps en extérieur ». Ils ont besoin de vivre au contact de la nature et doivent apprendre à la protéger. Grâce à ce parcours créé pour eux-elles, les enfants appréhendent la place essentielle des espèces vivantes dans leur environnement.

Cinq séances tout au long de l'année

Les animateur-riche-s de la Cité Maraîchères ont été formé-e-s pour accompagner les élèves lors de ce parcours en

cinq séances ludiques sur divers thèmes. Lors des trois séances de sciences participatives, les enfants seront amené-e-s à suivre une démarche scientifique et à partager leurs observations sur la plateforme en ligne. Escargots, oiseaux et fleurs sauvages, fresque de la biodiversité pour découvrir les enjeux du vivant, découverte des pollinisateurs sauvages et des abeilles en partenariat avec les Ruchers de Romainville... de quoi former les scientifiques de demain ! Comme l'affirme Aurélien Judic, ancien éducateur spécialisé devenu chercheur en écologie : « Investir sur l'enfance, c'est investir sur la société de demain ».

+ d'infos sur le parcours :
alegoff@ville-romainville.fr
 Cette approche est aussi proposée dans le cadre des ateliers grand public « Club Maraîchage » et « Cité SaMedi » (un samedi par trimestre) de la Cité Maraîchère.
Inscriptions :
contact@lacitemaraichere.com
Et pour en savoir plus :
vigienature-ecole.fr

Patrice Huguier, « une peinture épurée de l'anecdote »

Peintre, graveur, sculpteur, performer, écrivain, Patrice Huguier était un touche-à-tout, avide de création et sensible au monde. L'artiste Romainvillois nous a quittés le 2 novembre dernier.

Né en 1938, Patrice Huguier se forme aux Arts Décoratifs, lors des cours du soir de l'École du Louvre et aux conférences des Arts et Métiers, en compagnie de l'architecte Jean Prouvé. Un DEA en Arts plastiques obtenu à Paris 8 Vincennes complète cette éducation aussi théorique que pratique. Il rejoint ensuite le Centre Français du Commerce Extérieur au bureau architecture. Un poste qui va lui permettre de parcourir les cinq continents pendant trente ans et de réaliser la scénographie des pavillons français dans le cadre des Expositions universelles. Il parcourt le monde, de l'Amérique du Sud en passant par l'Asie, où il s'exprime via l'aquarelle, les collages et des carnets de voyages, techniques qui nécessitent peu de matériel et peuvent se pratiquer le soir dans une chambre d'hôtel. Au moment de la retraite, il revient à la peinture à l'huile, la gravure et le montage d'objets dans des boîtes ou tiroirs, en partant de matériaux de récupération trouvés au cours de ses promenades en ville.

Objets hétéroclites et poétiques

Près de sa maison en pays bigouden, il aime glaner les trésors de l'étranger : coquillages, carapaces de crabes, squelettes d'oiseaux, algues, bois flottés, quantité d'objets divers qui l'ont fasciné dès sa petite enfance afin de fabriquer des objets hétéroclites et poétiques. Il aime se confronter à différentes techniques, mais aussi profiter du hasard comme les macules des imprimeurs. Il pratique « la peinture épurée de l'anecdote ». Sans jamais les copier, il rend des hommages vibrants et très personnels aux maîtres, Rembrandt, Cézanne ou



© Elodie POISSAUD

Velasquez. Cette avidité de création, les Romainvillois-e-s avait pu en profiter lors des Portes ouvertes des ateliers d'artistes. Les photographies de son épouse Françoise Huguier, qu'il aime déstructurer, lui servent également de terrain de jeu.

Un sceptre évocateur

Élué au siège V de la section photographie de l'Académie des Beaux-Arts, celle-ci porte, lors de son installation le 1^{er} octobre dernier, un sceptre « Au doigt et à l'œil », qu'il a imaginé et façonné (voir notre article du numéro de novembre). Une

œuvre qui embrasse avec acuité le parcours de la globetrotteuse. Dans *Ma Première Orange*, ses mémoires, publiées en juin 2025, il nous entraîne dans un voyage à travers les décennies, depuis son enfance marquée par la guerre jusqu'à sa vie d'artiste accompli. De ses racines familiales à ses années d'adolescence, en passant par les épreuves du service militaire en Algérie, c'est un témoignage émouvant, qui fourmille d'anecdotes. Sans doute la meilleure porte d'entrée pour comprendre Patrice Huguier qui laisse une œuvre vivace et libre.

Ça match à Romainville

Tous les mercredis, de septembre à octobre, l'accueil de loisirs Hannah Arendt a réalisé avec l'APSV (Association prévention du site de la Villette) un parcours *Ça match au Zénith* autour du fair play et de la mixité.



Kami, championne de breakdance, marraine de *Ça match au Zénith*.

Créé dans la dynamique des JO de 2024, le projet *Ça match au Zénith* est porté par l'APSV (Association de prévention du site de la Villette), le Zénith-Paris la Villette et l'association Tatane. Il utilise le levier du sport comme outil d'intervention sociale et éducative auprès des jeunes francilien-ne-s. Ce parcours sur-mesure comporte plusieurs étapes : ateliers jeu sportif, citoyenneté-esprit critique dans le sport (éducation aux médias par des rencontres-interviews, dessin de presse, sensibilisation aux représentations, sté-

réotypes et préjugés dans le sport), expérience artistique et/ou culturelle en lien avec la thématique sportive (spectacle, exposition, pratique artistique).

Un accueil de star

Pour l'accueil de loisirs Hannah Arendt, qui participe au projet cette année, les réjouissances ont commencé le 24 septembre. En tant que marraine du projet, Kami (de son vrai nom Camille Regneault), championne de breakdance, a passé l'après-midi avec les enfants. « C'est un projet magnifique. Je suis là aujourd'hui

pour faire partager ma passion et j'espère leur donner un peu de rêve pour quelques heures ». La partie était gagnée dès son arrivée quand les enfants lui ont réservé un accueil de star. « À quel âge as-tu commencé le hip-hop ? », « Comment t'entraînes-tu ? » : les questions ont fusé lors d'un entretien filmé avec une médiatrice culturelle et bien préparé lors d'un atelier d'initiation aux techniques d'interview et au matériel vidéo. « Ils m'ont posé des questions en dehors de ce qui était prévu : ça montre qu'ils s'intéressent, qu'ils sont à l'aise. Ils commencent à se prêter au jeu de plus en plus naturellement donc c'est super intéressant. » Place ensuite à la pratique avec une leçon par Kami, qui leur a montré les bases du break-dance. En guise de final, les enfants du centre ont eu droit à une démonstration par la danseuse dans le hall de l'accueil de loisirs. Gros, très gros, succès à l'applaudimètre !

Restitution en 2026

Le parcours s'est poursuivi à Paris le 1^{er} octobre avec une visite de la salle et des coulisses du Zénith. Dans le parc, un jeu de piste avait été organisé pour apprendre à se repérer, faire cohésion et découvrir les établissements culturels de la Villette. Une semaine plus tard, retour à l'accueil de loisirs pour une ambiance sportive avec l'école de foot Tatane qui a été créée afin de permettre aux filles et aux garçons de pratiquer ensemble un football élaboré par eux, avec leurs règles folles et innovantes. En 2026, cet éveil au sport, à la culture et la citoyenneté se terminera avec un grand rassemblement de restitution des ateliers au Zénith. Cet événement réunira l'ensemble des participant-e-s du projet, soit plus de 1 000 jeunes francilien-ne-s. Les participant-e-s sont parties prenantes de son organisation : projections, expositions, match de foot Tatane, performance de hip-hop... Un beau moment fédérateur en perspective.



Le 20 novembre, jour de grève au lycée Liberté.

Le lycée Liberté, en crise, se mobilise

Le lycée Liberté fait face depuis un an et demi à l'absence d'infirmier, d'assistance sociale et de direction complète. L'ensemble des personnels s'est mis en grève ce jeudi 20 novembre pour dénoncer cette situation critique.

Près de 97% des personnels du lycée Liberté était en grève ce jeudi 20 novembre. L'élément déclencheur ? La fatigue accumulée face au non-remplacement, depuis la rentrée 2024, de l'infirmière et de l'assistante sociale. Une situation très tendue alors que le lycée accueille un public fragile et majoritairement féminin : l'indice de position sociale y est très bas et le taux d'élèves boursiers atteint 57% en voie professionnelle soit vingt points de plus que la moyenne académique et nationale. Les personnels estiment à 107 heures par semaine le volume d'accompagnement d'AESH non assuré. À charge pour les équipes de réaliser tout le travail médico-social : problèmes médicaux, détresse psychologique, situations fami-

liales compliquées, relogement d'élèves à la rue, distribution de repas et de vêtements etc... Enfin, le fond social lycéen, destiné aux situations d'urgence, n'a pas été doté cette année.

Quid du directeur-riche adjoint-e ?

Les personnels s'inquiètent de la valse des directeur-riche-s. Actuellement, il n'y a pas de directeur-riche adjoint-e. Le précédent a finalement quitté l'établissement trois semaines après avoir pris ses fonctions à la rentrée 2025. La proviseure actuelle passera le relais à sa successeuse entre le 8 et 10 décembre. Celle-ci arrivera seule, sans adjoint-e ni pôle médico-social. « Après notre journée de mobilisation du 20 novembre, la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale) nous a annoncé, comme par hasard, l'arrivée d'une assistante sociale le 20 janvier 2026 et la nomination d'un professeur de SES (Sciences économiques et sociales) manquant. Celui-ci nous a dit qu'il attendait un poste depuis la rentrée... » précise Sylvain Nouhi, professeur en économie-gestion depuis 10 ans dans l'établissement et référent décrochage scolaire.

Un temps d'échange

Le 21 novembre, la grève était reconduite et a donné lieu à un temps d'échange à la mi-journée avec les élèves, les élu-e-s des parents, les élu-e-s, des artistes venu-e-s faire une fresque et tous les partenaires extérieurs : associations de quartiers, service jeunesse, associations de remobilisation, club de boxe, Amnesty, RESF, MLDS (missions de lutte contre le décrochage scolaire). Des structures avec lesquelles, depuis des mois, les personnels compensent l'absence de pôle médico-social. « On a pu montrer notre épuisement, nos revendications mais aussi notre détermination » ajoute Sylvain Nouhi. Depuis les cours ont repris, mais le message des personnels a été porté au niveau départemental par l'intersyndicale le 27 novembre dernier, lors de la journée de mobilisation pour les pôles médico-sociaux (depuis la rentrée, 40 postes d'infirmier-ère-s et 24 postes d'assistant-e-s sociaux-ales ne sont pas pourvus dans les collèges et lycées de Seine-Saint-Denis). Et le mardi 2 décembre, le lycée s'est joint au rassemblement pour les AESH devant la DSDEN.

Petite enfance : au service des familles

Face à l'augmentation de la population à Romainville, et donc du nombre d'enfants, l'offre Petite enfance a été renforcée. Tour d'horizon des modes de garde à disposition pour les familles romainvilloises.

C'est un phénomène que l'on observe au niveau national : le secteur de la Petite enfance est en crise, alors qu'elle fait face à des difficultés de recrutement depuis plusieurs années. Malgré ces obstacles qu'affrontent nombre de collectivités, l'objectif est de trouver une solution pour chaque parent romainvillois. Actuellement, Romainville compte onze structures d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans : deux crèches municipales (le multi-accueil de la Maison de l'enfance, la crèche Yvonne Sulot), qui, chacune, accueille en moyenne 25 enfants, trois crèches départementales, deux crèches inter-entreprises et plusieurs micro-crèches ainsi que 107 assistantes maternelles dont 80 qui fréquentent le relais d'assistantes maternelles. Depuis 2020, la ville a augmenté de plus de 50% le nombre de places municipales accessibles aux familles romainvilloises.

Le Relais petite enfance, pour vous informer

Au Relais petite enfance (RPE), situé à la Maison de l'enfance, les familles trouvent toutes les informations concernant les modes d'accueil, les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel, ainsi que le cadre réglementaire et les démarches administratives liées à l'emploi d'un·e assistant·e maternel·le ou

d'une garde à domicile (conventions collectives, contrats de travail, aides...) C'est un lieu de rencontres et d'échanges au service des parents et des professionnel·le·s de l'accueil individuel (assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s et gardes à domicile). Ainsi des ateliers éducatifs (éveil musical, activités manuelles, séance baby gym)

sont proposés tous les matins aux enfants pris en charge par des assistantes maternelles ou des gardes à domicile. Pour une aide à la parentalité, les familles peuvent également compter sur la Maison des parents, un lieu d'écoute avec une psychologue, et les centres de PMI (Protection maternelle et infantile).

Quels modes de garde ?

Pour les familles à la recherche d'un mode de garde collectif, les établissements d'accueil des 0-3 ans sont des lieux d'éveil et de socialisation, accompagnant chaque enfant dans son développement affectif et psychomoteur. La prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrices, infirmier·ère·s, éducateur·rice·s de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance...).

À ce jour, la crèche municipale de la Maison de l'enfance travaille autour d'un projet d'éco labellisation, encadré par le label *La belle vie* pour 2026. La crèche Yvonne Sulot entrera dans le processus l'année suivante pour une labellisation en 2027. Pour l'obtenir, les deux établissements s'engagent dans une démarche éco-responsable, de développement durable et d'un éveil à la nature pour les enfants (création d'un potager, activités pédagogiques autour de la nature, aménagement des espaces extérieurs).

La crèche Parat, un nouveau modèle de gestion

Les crèches départementales gèrent leurs propres inscriptions (voir encadré page 16). Construite à la fin des années 1960, la crèche Parat, située aux Bas-Pays, vient de fermer pour une rénovation complète. Afin de financer cette action, la Ville et le Département ont décidé de travailler avec le groupement YCI enfance, société à mission et visant à développer l'offre petite enfance dans les Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV). Ce modèle ouvre une troisième voie entre gestion publique (municipale et départementale) et crèche privée lucrative, en favorisant une gestion par des structures associatives de l'Économie Sociale et Solidaire ou de l'Éducation populaire. Pour ce projet, il s'agit de l'association Crescendo. YCI enfance financera les travaux de réhabilitation et la ville de Romainville, via une enveloppe de plus 200 000 euros annuelle, sera réservataire de 39 berceaux (à noter que la crèche ne comportait que 28 places lors de l'année 2024/2025 sur le même lieu). À ce titre, les attributions seront pilotées par les services de la Ville, en respectant les critères suivants ; priorité aux publics fragiles, mixité sociale, équilibre filles-garçons.



Temps de lecture à la MAM L'Éternelle-grandir ensemble.



On joue à la Maison de l'enfance.

tés de recrutement. La crèche Maryse Bastié accueille 50 berceaux depuis septembre 2025. À noter également qu'une classe de très petite section a été ouverte à Maryse Bastié à la rentrée 2025. Elle accueille 16 élèves et bénéficie d'une Atsem dédiée. Il s'agit d'une structure d'accueil en maternelle destinée spécifiquement aux enfants âgés de 2 à 3 ans, avant leur entrée en petite section. Elle est pensée comme une transition douce entre la maison, la crèche et l'école, offrant une première découverte du monde scolaire et de la vie en collectivité et prépare l'enfant à l'école tout en respectant son développement global et individuel, stimulant ainsi ses compétences sociales, émotionnelles et langagières dès le plus jeune âge.

107 assistantes maternelles

La Ville de Romainville et le Département de la Seine-Saint-Denis se sont assurés qu'aucun parent ayant un enfant inscrit dans la crèche Parat ne se retrouve sans solution à la rentrée 2025. Le département, de son côté, a rouvert la crèche départementale Maryse Bastié qui avait été endommagée lors des émeutes urbaines de l'été 2023 et dont les agentes avaient été regroupées à la crèche Parat compte tenu des difficul-

Les places en crèche étant limitées, il faut se renseigner le plus tôt possible, sur un autre mode de garde. Il existe la solution des assistantes maternelles, agréées par le Département. La Caf a modifié son calcul des aides depuis septembre : pour une famille monoparentale ou à faibles revenus, le reste à charge est désormais plus ou moins équivalent à une inscription en crèche collective publique. Depuis quelques

années, certaines assistantes maternelles s'associent dans le but de créer des Maisons d'assistantes maternelles (MAM). Elles sont trois par établissement, s'occupant chacune de quatre enfants au maximum.

À Romainville, il existe trois structures (bientôt quatre) : Les Gazouillis à Marcel Cachin, La Vie est belle aux Trois-Communes – qui va fêter ses dix ans en décembre – et L'éternelle-grandir ensemble aux Bas-Pays, dont le projet pédagogique s'inspire des travaux d'Emmi Pikler. Hébergée à la crèche Parat avant sa réhabilitation, cette dernière logera bientôt dans un pavillon rénové de deux étages, financé par la Ville et le Département. Elle sera située à côté de la ferme pédagogique des P'tits Monstres, rue Paul de Kock, projet de la Cité Maraîchère hors les murs.

La ludothèque évolue

Longtemps installée à la Maison de l'enfance et dédiée aux plus petit-e-s, elle devient aujourd'hui itinérante pour offrir le plaisir du jeu à tous les âges et dans tous les quartiers. Objectif ? Créer du lien, apprendre en s'amusant et réduire les inégalités d'accès aux loisirs. Depuis les vacances d'automne, la ludothèque s'invite dans les centres sociaux de la ville mais garde un pied quatre fois

par semaine à la Maison de l'enfance. Le succès est déjà au rendez-vous. Depuis le 5 novembre, c'est 183 visites dont des parents, des enfants, des senior-e-s et des jeunes qui ponctuent les temps ludothèque partout dans Romainville. En tout, c'est 15 heures 30 de jeux réparties chaque semaine dans les quartiers, avec des séances ponctuelles à la médiathèque, dans les écoles et en partenariat avec la Maison des retraité-e-s. Et c'est gratuit, ouvert à tou-te-s.

La fermeture de la ludothèque à la Maison de l'enfance a démontré l'importance de ce site pour les familles

n'ayant pas accès à un mode garde pour les 0-3 ans. Un travail a ainsi été lancé avec un collectif de mamans qui a permis de définir ensemble l'avenir de ce lieu, particulièrement apprécié des parents. « La ludothèque à la Maison de l'enfance, seul lieu adapté au jeu pour les tout-petit-e-s et qui dispose de plusieurs salles (eau, peinture, snoezelen), était très fréquentée », précise Mélissa Baha, l'une des fondatrices de ce collectif, « la déplacer au centre social Marcel Cachin, dans un lieu plus petit n'était pas approprié, selon nous. Après discussion avec le maire, nous sommes satisfaites de conserver tous les cré-

neaux à la Maison de l'enfance, sauf le mardi matin, désormais réservé aux assistantes maternelles. »

Maison de l'enfance
Mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 18h30 (avec un-e animateur-riche)
Mercredi de 14h30 à 18h30 (avec le ludothécaire)
> **Centre social Jacques Brel**
Mercredi de 9h30 à 12h30
> **Centre social Nelson Mandela**
Samedi de 9h30 à 12h30
> **Centre social Assia Djebar**
Vendredi de 9h30 à 12h (les tout-e-petit-es), de 14h30 à 17h (adultes)

Les adresses utiles

Les établissements municipaux

> **Multi accueil de la Maison de l'enfance**
6 mail des écoles,
tel : 01.71.86.60.24

> **Multi accueil Sulot**
9 route de Montreuil,
tel : 06.23.60.59.23
> **Relais petite Enfance**
6 mail des Écoles,
tel : 01.71.86.60.24

Les établissements départementaux

> **Crèche Henri Barbusse**
67 boulevard Henri Barbusse
Tél : 01 71 29 57 53
> **Crèche Floréal**
12 rue floréal
Tél : 01 71 29 56 13
> **Crèche Maryse Bastié**
11 rue des Fontaines,
Tél : 01 71 29 56 13
> **PMI**
1 rue Veuve Aublet
Tél : 01 71 29 24 10

Les établissements privés

> **Bio crèche Les petits Chaperons rouges**
13 allée Belvédère,
Tél : 01 74 73 30 96
> **Tilou crèche**
208 avenue Gaston Roussel
Tél : 07 85 25 38 54
> **Chifoumi**
12 rue Jean-Jacques Rousseau
Tél : 06 99 25 00 60
> **Les petit's d'homme**
30 rue de la République
Tél : 0 809 10 30 00

MAM

> **MAM La vie est belle**
186 avenue Jean Jaurès
> **MAM Les Gazouillis**
19 rue Madeleine Odru
> **MAM L'éternelle-grandir ensemble**
5 allée de la Prévoyance

Les crèches, les inscriptions

Vous pouvez débiter l'inscription de votre enfant en crèche, à partir du 6^e mois de grossesse. Une commission est organisée à la fin des périodes de pré-inscription. Il faut répondre à plusieurs critères sociaux (famille monoparentale, l'enfant à garder est porteur de handicap, un critère multifactoriel).

Pour les crèches départementales

Les préinscriptions en crèche se font en ligne sur : macreche.seinesaintdenis.fr/.

Pour les crèches municipales

Les préinscriptions ont lieu de début février à début avril

Sur l'espace « démarches en ligne » de la Ville de Romainville

> Renseignez le formulaire (espace-citoyens.net/romainville/espace-citoyens/) et en fournissant les justificatifs obligatoires.
> Téléchargez le formulaire sur ville-romainville.fr

La commission d'attribution est organisée fin avril et les réponses communiquées par courrier à la mi-mai. Pour les familles n'ayant pas la possibilité de le faire en ligne, nous mettons à disposition un guichet unique d'inscription sur rendez-vous à la Maison de l'enfance située au 6 mail des Écoles. Les rendez-vous sont à prendre à partir de mi-janvier

au 01 71 86 60 24 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Des permanences d'information sur les différents modes d'accueil romainvillois sont organisées :

De 18h à 19h
> Mardi 20 janvier
centre social Jacques Brel
> Mardi 27 janvier
centre social Marcel Cachin
> Mardi 3 février
centre social Nelson Mandela
> Mercredi 11 février
centre social Assia Djebar
> Mardi 24 février, en distanciel
(et de 10h à 11h, samedi 24 janvier)

Pour les crèches privées

Les inscriptions sont à réaliser directement auprès du gestionnaire.



Éveil musical à la Maison de l'enfance.

Les voix de Virginia Woolf

La metteuse en scène Juliette Marie et la comédienne Inès Amoura évoquent le sort des femmes artistes dans *la Sœur de Shakespeare*, d'après l'essai *Une Chambre à soi* de Virginia Woolf. Pour ce spectacle, les deux Romainvilloises ont remporté les Lauriers du théâtre indépendant en septembre dernier.

Votre sentiment après avoir reçu ces Lauriers ?

Juliette Marie : C'est assez fou. Surtout pour mon premier spectacle, moi qui viens de la production. Ces prix donnent une légitimité immense, surtout pour des compagnies qui s'auto-produisent

en dehors des grandes structures théâtrales. Ces deux prix – meilleure mise en scène pour moi et meilleure actrice pour Inès – sur quatre nominations, reflètent vraiment l'énergie que l'on a mise dans la création. Ils célèbrent les actrices, dont Solenn Goix, qui incarne Judith, la sœur inventée de Shakespeare.

Inès, vous êtes ici la voix de Virginia Woolf, loin de l'image que l'on se fait de l'autrice tourmentée. Et vous chantez également.

Inès Amoura : Je viens du théâtre musical. Les chansons dans un spectacle, c'est quelque chose de plus grand que soi. On parle directement au public : c'est une énergie qui circule très fort. Concernant mon personnage, je suis le relais de Virginia Woolf mais je n'ai jamais pensé à véritablement l'incarner. Je suis partie du texte que Juliette a écrit et de

comment il résonne en nous deux. Au départ, il devait y avoir un autre personnage contemporain, en fait celui-ci s'est fondu dans celui de Virginia.

J.M. : D'ailleurs, quand tu m'as demandé des références pour le personnage, j'ai cité Jeanne du Barry, des personnages hauts en couleur, mais jamais Virginia Woolf. On a beaucoup d'idées reçues sur elle, qui était un brasier sentimental, émotionnel, une femme hyper vivante, qui aimait les canulars, et très moderne.

Justement, en quoi son texte est-il moderne et féministe ?

J.M. : Ce qui me frappe le plus dans *Une Chambre à soi*, c'est l'aspect concret des choses. Cet espace domestique, il faut le penser comme un espace politique, de conquête, d'indépendance. Virginia Woolf insistait sur le fait d'avoir un revenu à soi, pas forcément énorme mais suffisant pour vivre. Elle dit aussi que « le génie est androgyne », c'est une façon de réconcilier le masculin et le féminin, qui n'ont pas de raison de se faire la guerre.

I.A. : En fait, elle pose des questions qui sont plus que jamais d'actualité : comme celle de l'écoféminisme et de la maternité. Et aujourd'hui, les femmes ont enfin l'opportunité de se poser la question.

Le spectacle va être repris en mars au Studio Hébertot à Paris. Avez-vous d'autres projets ?

J.M. : J'adore les comédies musicales et pourquoi pas en faire une avec Inès à l'avenir. L'auteur qui m'habite en ce moment, c'est James Baldwin. La musique est extrêmement présente dans ses livres. C'est la voix de l'âme des personnages. Après le féminisme, j'aborderai donc le racisme.

I.A. : J'ai écrit et mis en scène *De la terre à la terre*, ma première pièce qui parle de deuil, le 25 janvier au Théâtre El Duende à Ivry-sur-Seine. Et j'ai deux spectacles musicaux qui vont reprendre en janvier.

Reprise de *la Sœur de Shakespeare* au Studio Hébertot, du 4 avril au 31 mai 2025, les samedis à 16h30 et les dimanches à 19h



Inès Amoura et Juliette Marie.

Laure Desmazières : « J'ai toujours voulu écrire des livres »

Autrice, scénariste et réalisatrice romainvilloise, Laure Desmazières est accueillie en résidence au sein de la médiathèque, dans le cadre du programme Écrivain·e·s en Seine-Saint-Denis, initié par le Département. Entre littérature et cinéma, portrait d'une conteuse d'histoires.



J'ai toujours voulu écrire des livres», Laure Desmazières a fini par céder à son désir de longue date. Ce n'est pourtant pas par là qu'elle a commencé. L'écriture, certes, mais de scénarii, dans un premier temps, en se formant à la Femis, il y a une quinzaine d'années. Séries, courts et longs métrages, adaptation de fictions radiophoniques... Laure Desmazières a su se faire une place dans un métier qu'elle aime. « *J'adore me brancher à l'imaginaire des autres [les réalisateurs·rices, les scénaristes, NDLR], apporter ce qui leur manque, que ce soit pour les personnages, la structure de l'histoire, etc.* » Car, si la double casquette auteur·rice/réalisatrice·rice est fréquente, « *on n'écrit jamais toute seule* ». Et lorsqu'elle décide d'écrire et de réaliser ses propres films, elle fait appel à son tour à des co-scénaristes, parce que, dit-elle « *quand on est réa, on a la tête dans le guidon* ».

Elle, qui aime travailler sur la mémoire et les victimes collatérales de la violence, a un tropisme pour l'humour dans le drame, avec, toujours, des séquences oniriques où la rêverie, le souvenir, le fantasme s'invitent dans la réalité. Lorsque l'écriture romanesque, qui offre « *une plus grande liberté dans la forme* » frappe au carreau de sa créativité, elle décide de raconter l'histoire d'une jeune

scénariste (tiens, tiens!) obligée d'effectuer en quelques heures des coupes drastiques sur le script d'un film en tournage. Cette dernière replongera dans ses traumatismes intimes et les coupes de sa mémoire dans *Coupez !*, son premier roman, publié chez Quidam Éditeurs.

Un deuxième roman « à domicile »

Grâce à cette résidence à la médiathèque, l'autrice et mère de deux enfants pourra se consacrer à l'écriture de son deuxième roman « *À domicile* », qui – sans trop en dévoiler – parlera d'un disparu dont on doit défendre les intérêts. Enthousiaste à l'idée d'animer des ateliers et rencontres autour de l'écriture, cette fille de profs a le goût de la transmission dans le sang : « *On fait découvrir aux autres ce qu'ils peuvent faire, j'aime provoquer ça. Et j'apprends moi aussi beaucoup de choses* ». Avec des classes d'enfants, en Ehpad ou avec les adultes qui le sou-

haitent, elle proposera des journées d'ateliers aux Romainvillois.es pour s'initier à l'écriture scénaristique ou littéraire, à travers divers thèmes qui lui sont proches (l'enquête, la coupe, le portrait par l'objet...). Elle animera par ailleurs une carte blanche au cinéma Le Trianon, des projections et une table ronde autour de femmes scénaristes, pour appréhender la pâte de chacune dans ce métier de l'ombre. Réalisation, théâtre, chanson... Si cette année s'inscrit sous le sceau de l'écriture romanesque, Laure Desmazières, qui se décrit comme « *un animal social qui a besoin de beaucoup de solitude* », ne manque pas de projets. Ces prochains mois seront l'occasion de découvrir son vaste univers créatif.

Ateliers d'écriture adulte à la médiathèque : les samedis 24 janvier, 14 février, 28 mars à 10h participation libre sur réservation à mediatheque@ville-romainville.fr

La Trattoria de la Nonna

Le meilleur de l'Italie



Avec Dario, chef originaire de Catane, en Sicile, aux fourneaux, c'est toute la tradition culinaire italienne qui s'installe à Romainville. Car, Dario a été initié à la cuisine par ses grands-mères, au pays. «*Le nom de l'établissement vient de mes souvenirs d'enfance, quand l'odeur de la tomate, ingrédient majeur de la sauce des lasagnes, embaumait la maison. Je veux offrir aux client-e-s, cette authenticité, une cuisine familiale, des plats traditionnels, des produits frais et de qualité*», raconte Dario. Et, comme il a tenu pendant deux ans un stand sur le marché du Centre, il sait où s'approvisionner en matière de fraîcheur. Ainsi, il nous promet des lasagnes aux aubergines, aux courgettes, aux pistaches et une trentaine de pizzas dont les noms sont un clin d'œil aux prénoms des enfants de ses fidèles client-e-s du marché. Autre bonne raison de noter cette adresse, les animations (bingo, jeux d'extérieur...) organisées régulièrement par l'équipe !



Ex Bistrot du marché
57 avenue de Verdun,
Ouvert 7j/7 de 9h à 23h.



↓ Boulangerie Ritel

Restauration complète



À seulement quelques pas de l'hôpital André Grégoire, la boulangerie Assil s'est vu offrir une seconde jeunesse. Près de trois ans de travaux auront été nécessaires pour que l'établissement, désormais dénommé Ritel, puisse de nouveau régaler les gourmand-e-s des environs. Une gageure qui n'a pas effrayé le gérant, M. Ben Rached, attaché à ce quartier: «*Mes frères et moi y avons grandi, on l'a vu évoluer*». La maison propose une grande variété de pains et de baguettes, des panini, des gâteaux et des trompe-l'œil, mais aussi des spécialités tunisiennes comme les chapatis et les fricassés (deux sortes de sandwiches). Quelques plats chauds complètent cette offre, déclinée en formules allant de 5,50€ à 9€. Fraîcheur garantie, le tout étant élaboré sur place.

4 boulevard de la Boissière



Focus
sur le cinéma
tunisien



Du 7 au 16 novembre: Au cinéma Le Trianon, la 14^e édition du Festival du film franco-arabe (FFFA) de Noisy-le-Sec a offert un beau voyage cinématographique dans le monde arabe. Le cinéma tunisien était à l'honneur. En préambule au festival, l'actrice Aïssa Maïga et la réalisatrice Erige Sehiri avaient présenté *Promis le ciel* en avant-première, le 24 octobre.

Une cérémonie pour le souvenir

11 novembre: Cette cérémonie de commémoration de l'armistice de la Grande Guerre était placée sous le signe de la transmission, avec la présence d'élèves de l'école Langevin-Wallon et du collège Gustave Courbet. Un hommage a été rendu à messieurs Paul Markidès, vice-président de l'Arac et Antoine Muriana, porte-drapeau de la Fnaca. Au Salon d'honneur, chacune a pu découvrir une exposition dédiée aux femmes combattantes de la Première Guerre mondiale.





Le centre social Assia Djebar en fête

14 novembre: accueillis par l'équipe du centre social Assia Djebar, les habitant-e-s du quartier Gagarine ont découvert les nouveaux locaux, les activités passées et à venir ainsi que les services proposés, lors d'une soirée festive.



Super Sol!

Du 14 au 16 novembre: Ateliers pratiques, échanges autour des problématiques de pollution et de technosols, gourmandises et pratiques artistiques: la Cité Maraîchère avait concocté un menu copieux pour ce week-end des transitions, 16^e du nom, qui célébrait tous les types de sols.

Repenser l'enfance

15 novembre: Du 14 au 29 novembre, la Maison de la Philo invitait à repenser l'enfance et à questionner la domination adulte dans le cadre de la Journée internationale des droits des enfants. (En photo, un café des parents autour des tout-e-petit-e-s et leur vision du réel).



Défendre ses droits

19 novembre: À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre, les petit-e-s Romainvillois-es ont pu en apprendre un peu plus à travers expositions, lectures, jeux autour des droits de l'enfants au Salon d'honneur. Dans la salle des mariages, les nouveaux-elle-s ambassadeur-ric-e-s du Conseil municipal des enfants recevaient leurs écharpes lors d'une séance plénière (voir notre article page 9).



Une unité pour réparer

20 novembre: Depuis 2017, une unité de l'hôpital André Grégoire de Montreuil vient en aide aux femmes victimes d'excision. Jusqu'au 13 décembre, les Romainvillois-es peuvent découvrir le travail de l'équipe médicale à travers une exposition itinérante d'une quarantaine de photos, visible en libre accès au Pavillon.



Nids de frelons : que faire ?

Dès qu'un nid de frelons est repéré, il ne faut pas agir seul-e mais faire un signalement à la mairie. Une équipe de prestataires intervient en général sous 48 h. Celle-ci utilise une carabine type paintball qui projette des billes d'insecticide. L'objectif principal est de tuer la reine, afin de neutraliser toute la colonie. Le service Hygiène assure un suivi si une activité inhabituelle persiste. Une fois traités, les nids ne seront jamais recolonisés. En hiver, ils deviennent plus

visibles (absence de feuilles) mais sont souvent inactifs : la reine part hiberner et les autres frelons meurent. À cause du réchauffement climatique, certaines reines survivent néanmoins plus longtemps. À noter que les frelons n'attaquent pas spontanément l'être humain, sauf s'ils se sentent menacés.

Pour une intervention, contacter sec.hygiene@ville-romainville.fr ou tel 01 49 15 55 42

Quotient familial : faites votre calcul !

Le quotient familial vous permet de bénéficier de tarifs plus justes, adaptés à la situation de votre foyer pour la restauration scolaire, les accueils autour de l'école, les accueils de loisirs, les centres de vacances, les classes de découvertes, les activités du centre sportif Oxygène. Son calcul est obligatoire pour accéder aux prestations. Pour connaître le vôtre, déposez votre demande et vos documents auprès du Guichet unique en mairie, dans l'espace démarche en ligne sur www.ville-romainville.fr ou par correspondance. Attention, après le 31 décembre, en l'absence de quotient, le tarif maximal est appliqué pour toutes les activités et services périscolaires !

Plus d'infos : ville-romainville.fr ou auprès du Guichet unique 01 49 15 55 00

Associations : campagne de subventions 2026 en cours !

Votre association agit en faveur des habitant-e-s de Romainville et de la vie locale ? La Ville peut vous apporter un soutien financier ! Chaque année, elle attribue des subventions de soutien au fonctionnement des associations romainvilloises. En 2025, plus de 70 d'entre elles ont bénéficié d'une aide, pour une enveloppe globale de près de 243 000 €. La campagne de subventions dites « ordinaires » pour l'année 2026 est en cours jusqu'à la mi-janvier 2026.

Plus d'infos : ville-romainville.fr/associations Une question ? Contactez la mission « Développement de la vie associative » par mail (vieassociative@ville-romainville.fr) ou 01 49 15 55 15.



Grippe aviaire : avez-vous bien protégé vos oiseaux ?

Chaque année, l'influenza aviaire entraîne l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun-e a son rôle à jouer dans la lutte contre la diffusion du virus. Alors que la France est placée en risque élevée depuis le 22 octobre 2025, les détenteur-riche-s d'oiseaux (basse-cour, oiseaux d'ornement) doivent respecter les mesures suivantes :

- > mettre à l'abri les oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre, donner ou de les déplacer.
- > contacter le vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou changement de comportement
- > stocker aliments, litière dans un endroit sec. Éviter les contacts avec d'autres oiseaux, y compris pour l'eau et les abreuvoirs

- > ne pas se rendre dans des élevages de volailles, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage, ni les oiseaux)
- > nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux
- > déclarer les oiseaux à la mairie.
- > en cas de mortalité anormale de vos oiseaux, isolez les cadavres, contactez votre vétérinaire ou la direction départementale de la protection des populations (email : ddpp@seine-saint-denis.gouv.fr).

Plus d'infos : mesdemarches.agriculture.gouv.fr



RESF : les permanences

Le Réseau éducation sans frontières romainvillois soutient les ressortissant-e-s étranger-ère-s sans papiers dans leurs démarches de régularisation lors de permanences proposées une semaine sur deux.

Le 8 et le 22 décembre, salle de la rue de la République. 06 07 53 49 92 et 06 72 14 49 resf.romainville.93@gmail.com

Municipales : inscriptions sur les listes électorales

Pour demander une inscription sur les listes électorales, il faut :

- > avoir la nationalité française ;
- > être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- > jouir de ses droits civils et politiques ; avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal ou sa qualité de contribuable ou sa qualité de gérant-e de société.

L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin, soit le 6 février 2026. Ce délai

est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour faire sa demande, au guichet de l'Hôtel de Ville ou en ligne : service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396 Plus d'informations : ville-romainville.fr/978-elections.htm

État civil

MARIAGES :

MBIENA Agnès et DANLEUR TCHANKAM Pascal, le 15/10/2025
MOORE Laura et GONON Louis, le 24/10/2025
BANI K Priyanka et DATTA Bikash, le 25/10/2025
BOCAHUT Marion et DELCEY Julien, le 25/10/2025

DÉCÈS :

FAYE Irène veuve LEDY, 86 ans, le 19/09/2025
BENHADDAD Samir, 57 ans, le 27/09/2025
TUMINO, 78 ans, le 30/09/2025
SEGUY Charlette, 77 ans, le 1/10/2025
SEIGNEUR Denise, 87 ans, le 1/10/2025
NGUYEN Thi Nam veuve NGO, 89 ans, le 5/10/2025

COLIN Jean-Pierre, 76 ans, le 7/10/2025
GILLET Paul, 76 ans, le 12/10/2025
BUOSI Michel, 60 ans, le 14/10/2025
HAMMAMI Mohammed Akli, 96 ans, le 15/10/2025
BONNET Jean, 81 ans, le 22/10/2025
ENG Serey, 84 ans, le 22/10/2025
FAURE Grégory, 46 ans, le 24/10/2025
PILORGET Serge, 90 ans, le 26/10/2025
FONTAINE Paulette, 76 ans, le 29/10/2025
JOYEUX Colette veuve ALCAYDÉ, 85 ans, le 1/11/2025
MOLLE Grace veuve MBENDE, 92 ans, le 3/11/2025
YAP YOUNE épouse KOO CHING YUK Thérèse, 92 ans, le 3/11/2025
TINELLI Marie-Christine, 62 ans, le 9/11/2025
VERNAY Nicole veuve JANIK, 86 ans, le 10/11/2025

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
01 42 87 77 37
OUVERTE 24 HEURES/24 - 7 JOURS/7

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés : 01 48 32 15 15
Samu : 15
Centre antipoison : 01 40 37 04 04
Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire : 01 49 20 30 40
Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 : 01 43 78 26 26
Ambulances Romainville : 01 48 57 75 05
SOS Médecins : 01 47 07 77 77
Urgences Clinique Floréal 24h/24 : 01 48 97 73 00
SOS Mains : 01 48 97 72 08

Hôtel de Ville - Place de la Laïcité

Services municipaux : 01 49 15 55 00
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Guichet unique et Direction des affaires générales
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 16h45
tous les samedis matin de 9h à 11h45
01 49 15 55 00
affaires.generales@ville-romainville.fr

Téléphones utiles

Centre administratif Carnot
Services techniques :
01 49 20 93 55 ou 01 49 20 93 58
Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 60
Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02
Gendarmerie : 01 41 83 67 00
Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00
Police municipale : 01 49 20 93 93
Seine-Saint-Denis habitat : 01 48 96 52 00
Préfecture : 01 41 60 60 60
Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

Permanence d'avocat
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 9h30 à 11h30, sur RDV (1 semaine avant)
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville :
01 49 15 55 00

Écrivain public
Centre social Jacques Brel : 01 49 15 55 39
Jeudi (pendant et hors vacances scolaires),
9h30-12h, sur RDV

Centre social Marcel Cachin : 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV

Centre social Nelson Mandela : 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

Prenez rendez-vous avec un-e élu-e
au 01 49 15 55 00

Permanence parlementaire de la Députée Aurélie Trouvé
Les lundis de 17h à 19h,
au 35 de l'avenue de Verdun à Romainville
Sur rendez-vous à l'adresse mail :
aurelie.trouve@assemblee-nationale.fr

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

Respect du principe de neutralité

En application des dispositions de l'article L.52-1 du Code électoral relatives à la période de réserve précédant les élections municipales, le groupe Romainville l'insoumise suspend la publication de toute contribution dans la tribune d'expression libre du magazine municipal jusqu'à la clôture du scrutin de mars 2026.

Cette suspension vise à respecter strictement le principe de neutralité des supports de communication institutionnels ainsi que l'égalité de traitement entre les candidats, tels que garantis par la législation électorale et la jurisprudence constante du Conseil d'État.

Groupe Romainville l'Insoumise

En application des dispositions de l'article L.52-1 du Code électoral relatives à la période de réserve précédant les élections municipales, le groupe des élus PS suspend la publication de toute contribution dans la tribune d'expression libre du magazine municipal jusqu'à la clôture du scrutin de mars 2026.

Cette suspension vise à respecter strictement le principe de neutralité des supports de communication institutionnels ainsi que l'égalité de traitement entre les candidats, tels que garantis par la législation électorale et la jurisprudence constante du Conseil d'État.

Groupe Parti Socialiste
@Facebook/PS Romainville

À l'heure où nous imprimons ce magazine, l'expression du Groupe Romainville Écologie ne nous est pas parvenue.

À l'heure où nous imprimons ce magazine, l'expression du Groupe Romainville Avenir ne nous est pas parvenue.

En respect de la réserve électorale, le Groupe Citoyen, écologiste et solidaire ne souhaite pas s'exprimer.

L'arnaque de la fausse suspension de la réforme des retraites

La réforme imposée en 2023 relève l'âge légal de départ de 62 à 64 ans d'ici 2030 (un trimestre en plus par an). La soi-disant « suspension » ne fait que décaler le calendrier à 2028, « offrant » un trimestre de cotisation pour ceux nés entre 1964 et 1965 et un départ anticipé de 3 mois pour la génération 1964-1968. Mais pour celles et ceux nées à partir de 1969, c'est 64 ans. Pour que ce soit valide, il faut voter le PLFSS avec ses reculs sociaux : sous-indexation des pensions, hausse de la CSG, plafonnement des arrêts maladie s'ajoutant au doublement des franchises médicales par décret du gouvernement. Le PS a choisi la compromission en ne votant pas la censure du 16 octobre et en soutenant le texte en échange de quelques amendements et du non-recours au 49.3. Le groupe Écologiste a prôné l'abstention. Les Communistes et Insoumis ont défendu le vote contre, refusant cette supercherie et exigeant l'abrogation. Le gouvernement a décidé d'interrompre les débats le 13 novembre en usant du 47.1, empêchant ainsi un vote clair et éclipsant les tractations entre le gouvernement, le PS et la droite. Passé au Sénat le 14 novembre, la droite (avec Retailleau redevenu sénateur le 13) est en train de rétablir les mesures les plus injustes et pourrait même retirer la « suspension ». Et si le PLFSS n'est pas adopté avant le 12 décembre, le gouvernement légifèrera par ordonnance. Nous sommes des millions contre cette réforme, dans les sondages, par la grève, les manifestations, les blocages et le 5 juin une résolution pour l'abroger avait été adoptée à l'Assemblée nationale. La suspension est une arnaque, la seule réponse qui respecte la démocratie et la justice sociale, c'est l'abrogation.

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

En respect de la réserve électorale, le Groupe Les citoyenners / habitants engagés non encartés ne souhaite pas s'exprimer.

Le Projet de Loi des Finances coupe 7,5 milliards d'€ aux collectivités.

Le Projet de budget 2026 du gouvernement prévoit une cure d'austérité inédite pour les collectivités territoriales et les services publics locaux. Pourtant, les moyens des collectivités sont indispensables pour soutenir l'activité économique, apporter des réponses aux besoins des populations et mener la bifurcation écologique. – Maintien de Dilico instauré l'an dernier et qui ne devait durer qu'un an. Ce dispositif de ponction des recettes des collectivités est finalement doublé pour atteindre 2 milliards d'€, dont 1,2 milliards pris au bloc communal ! – Baisse du FCTVA : - 700 M – Baisse du Fonds vert : -500 M – Gel de la Dotation Globale Fonctionnement : - 274 M – Baisse des crédits pour l'investissement : - 200 M – Suppression de la DETR et de la DSIL – Baisse des crédits pour l'insertion : - 118 M. Ces mauvais coups contre les collectivités territoriales s'ajoutent aux coupes prévues dans les services publics : suppression de 4 000 postes d'enseignants ou encore baisse de 100 M de la dotation pour assurer les missions de service public de La Poste. Quant au budget de la sécurité sociale, ce sont 12 milliards de coupes qui ont été votées et qui impacteront durement notre système de santé, nos hôpitaux et nos EHPAD. Demandons le rétablissement des finances locales et les moyens pour le service public ! Combattons ce projet de loi des finances anti démocratique et anti social ! Comme pour le PLFSS, le risque est grand que le gouvernement fasse traîner les débats et utilise l'article 47-1 de la constitution pour empêcher les députés de voter sur ces propositions. Ensemble, défendons la démocratie locale et la démocratie parlementaire !

Groupe La France Insoumise de Romainville

Pour la majorité

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire Autrement, EELV, Générations
Nader Beyk
Marianne Camara
Élodie Casanova

François Dechy
Marc Elfassy
Maxime Euzen
Élodie Girardet
Mathieu Langlois
Julie Lefebvre
Coralie Lefebvre
Yvon Lejeune
Manuel Marques

Lennie Nicollet
Tuyet-Vân Pham
Magalie Pillal

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens
Willy Cousin
Sofia Dauvergne
Marie-Lise Descamps
Stéphane Dupré
Tony Laïdi
Brigitte Moranne
Issam Sahili

Groupe Les citoyenners / habitants engagés non-encartés
Denis Moreau-Sevin
Vincent Pruvost
Groupe France Insoumise de Romainville
Pilar Serra

Pour l'opposition

Groupe Parti Socialiste Intergroupe – Romainville Unie
Tassadit Chergou
Soraya Jebari
Bruno Lotti

Groupe Romainville Écologie Intergroupe – Romainville Unie
Isabelle Michelot
Stéphane Weisselberg

Groupe Romainville Avenir Intergroupe – Romainville Unie
Daouda Gory
Ali Kissi
Non-inscrits
Diaryatou Bah
Nathalie Gaumondy

JOYEUSES
fêtes